NOTE D'INFORMATION

Le 3 juillet 2025, à VIEUX-FORT

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

MAIRIE DE VIEUX-FORT

Le Maire de la commune de Vieux-Fort et son Conseil Municipal informe les bacheliers de la session 2025, résidant sur le territoire de la commune qu'une réception sera organisée en leur honneur.

A cet effet, ils sont invités à venir s'inscrire au service de l'État-Civil durant les horaires d'accueil munis des pièces suivantes :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile (moins de trois mois)
- Le relevé de notes ou le diplôme
- Un relevé d'identité bancaire au nom du bachelier

Les horaires d'accueil seront les suivants :

- **Etat-Civil** → Lundi, mardi, et jeudi **07h30 - 13h30**
  Mercredi et vendredi **07h30 - 13h00**

Date limite d'inscription : vendredi 18 juillet 2025 inclus

Le Maire
Héric ANDRE

Suivez l'actualités de la commune sur nos réseaux sociaux :

Site officiel **Page Facebook**

@Crédits : ALEXIS Armande